

Saint-Etienne, le 12/10/2021

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/03/2021 au 31/03/2021

N° Cesu employeur : X2045557290007
M. JEAN CHRISTIOPHE SANANES
122 R DU JARDIN PUBLIC
33300 BORDEAUX

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
24 AV D ARES
33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	284,53 x 2,900 % = 8,25	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	284,53 x 6,800 % = 19,35	
MALADIE		289,60 x 13,000 % = 37,65
VIEILLESSE	289,60 x 7,300 % = 21,14	289,60 x 10,450 % = 30,26
ALLOC. FAMILIALES		289,60 x 5,250 % = 15,20
ACCIDENT DU TRAVAIL		289,60 x 1,900 % = 5,50
FNAL		289,60 x 0,100 % = 0,29
CFP		289,60 x 0,550 % = 1,59
CSA		289,60 x 0,300 % = 0,87
CDS		289,60 x 0,016 % = 0,05
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	289,60 x 4,790 % = 13,87	289,60 x 5,230 % = 15,15
IRCEM PREVOYANCE	289,60 x 0,700 % = 2,03	289,60 x 0,960 % = 2,78
POLE EMPLOI		289,60 x 4,050 % = 11,73
TOTAL DES COTISATIONS	64,64	121,07

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus)	:	233,21 €	Net à payer avant impôt sur le revenu: 224,96 € Comprenant 10 % au titre des congés payés
--	----------	-----------------	---

Impôt sur le revenu	Base	:	233,21 €	Net payé en euros	:	224,96 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	31/03/2021
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 7781581 enregistrée le 01/04/2021

Nombre d'heures travaillées:	8	Salaire horaire net (heures normales)	:	28,12 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	289,60 €
		Assiette des cotisations	:	289,60 €